Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 073-287312011-20260225-DEL_2026_09-DE

Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
de la Savoie

Délibération n°09-2026 25 février 2026

PERSONNEL – Modification du tableau des effectifs

Séance du : 25 février 2026
Date de la convocation : 13 février 2026
Président de séance : François DUNAND
Secrétaire de séance : Dominique CHAPUIS

Nombre de membres titulaires en exercice : 28

Etaient présents (titulaires et suppléants) : 16

- Collège des affiliés : 16

Robert AGUETTAZ, Danièle BEAUX-SPEYSER, Georges CAGNIN, Dominique CHAPUIS, Jean François CLARAZ, Chantal GIORDA, François DUNAND, Nathalie FONTAINE, Yannick LOGEROT, Pascale OUSTRY, Chantal MARTIN, Jean-Claude PARAVY, Colette PIGNIER, Béatrice SANTAIS, Sylvie SELLERI, Jean-Michel VORGER

- Collège spécifique : 0

Etaient représentés : 10

- Collège des affiliés : 6

Yannick AMET (pouvoir à Danièle BEAUX-SPEYSER)
Jean-Claude RAFFIN (pouvoir à Pascale OUSTRY)
Christian RAUCAZ (pouvoir à Yannick LOGEROT)
Gérard RUFFIER-MONET (pouvoir à Jean-Michel VORGER)
Lucien SPIGARELLI (pouvoir à François DUNAND)
Jean-Maurice VENTURINI (pouvoir à Sylvie SELLERI)

- Collège spécifique : 4

Michelle BRAUER (pouvoir à Dominique CHAPUIS)
Alexandre GENNARO (pouvoir à Chantal GIORDA)
Christian GRANGE (pouvoir à Nathalie FONTAINE)
Martin NOBLECOURT (pouvoir à Béatrice SANTAIS)

Etaient présents ou représentés : 26
Nombre de votants : 26

Étaient absents : 2

- Collège des non affiliés : 2

Christelle FAVETTA-SIEYES, Thibaut GUIGUE

Était également présent M. Claude MOLLARD, Responsable du Service de gestion comptable de Chambéry, agent comptable.

Ont assisté à cette séance :

Eric CHAUMARD	Directeur général
Carole MONTALI	Responsable du Pôle missions d'appuis aux collectivités
Laureen PERRUET	Responsable du Pôle ressources et moyens
Virginie GELOTTIER	Chargée d'appui aux collectivités

Cdg 73 • Parc d'activités Alpespace • 113, voie Albert Einstein • Francin • 73800 PORTE-DE-SAVOIE
Tél : 04 79 70 22 52 • Fax : 04 79 70 84 84 • www.cdg73.fr • contact@cdg73.fr

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 073-287312011-20260225-DEL_2026_09-DE

DELIBERATION N° 09-2026

PERSONNEL – Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Président propose au conseil d'administration la création de trois postes.

Tout d'abord, il rappelle qu'une réflexion était en cours depuis plusieurs mois pour renforcer l'effectif du Pôle emploi et concours. Il s'agit de prendre en charge des missions en matière d'accompagnement individuel dans l'emploi et notamment la mission obligatoire de conseil en évolution professionnelle ainsi que l'accompagnement des agents dans le cadre de la mobilité subie, en complément des actions mises en œuvre dans le cadre de la mission handicap et mobilités.

Par ailleurs, de nombreuses actions doivent être mises en œuvre en matière de promotion de l'emploi territorial (animation d'ateliers sur la découverte de la fonction publique, participation à différents évènements emploi, interventions auprès d'étudiants pour présenter les métiers, etc.). La montée en puissance de ces missions nécessite impérativement de dimensionner le service face aux nouvelles exigences en matière d'attractivité de la fonction publique territoriale.

Dans ce cadre, il est proposé de créer un emploi de « conseiller emploi » relevant du cadre d'emplois des rédacteurs ou du grade d'attaché territorial à temps complet.

Par ailleurs, Monsieur le Président rappelle qu'un quatrième conseiller de prévention intervient en renfort depuis le 1er septembre 2025. Il est proposé de pérenniser cet emploi, qui relève du cadre d'emplois des techniciens territoriaux à temps complet, à l'issue d'une année de renfort, pour tenir compte de la demande croissante des collectivités, et dans la mesure où cet emploi sera financé par les recettes de cette mission facultative.

Enfin, un agent relevant du grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe a sollicité sa réintégration pendant une période de disponibilité pour convenances personnelles. En l'absence de poste vacant, le Centre de gestion prend en charge l'indemnisation de cet agent involontairement privé d'emploi, au titre des allocations de retour à l'emploi.

Monsieur le Président précise que les effectifs du Pôle ressources et moyens sont constants depuis plusieurs années pour la gestion comptable alors que le volume d'activité des services et la charge de travail qui en résulte ont fortement augmenté.

Dans ces conditions, pour répondre au besoin des services et permettre la réintégration de l'agent maintenu en disponibilité, il propose de créer un emploi d' « assistant administratif » à temps complet relevant du grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe.

Monsieur le Président propose au conseil d'administration de valider la modification du tableau des effectifs conforme aux orientations arrêtées lors du débat d'orientations budgétaires 2026.

En conséquence, le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

VU le code général de la fonction publique,

VU le tableau des effectifs du Centre,

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 073-287312011-20260225-DEL_2026_09-DE

APPROUVE la modification du tableau des effectifs comme suit :

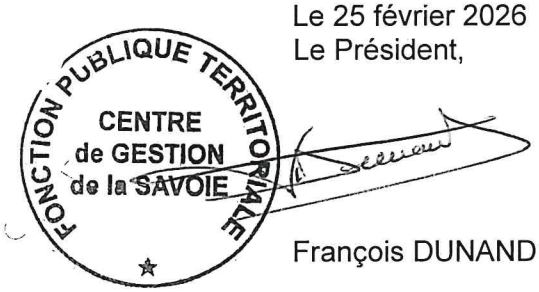
- création d'un emploi de « conseiller emploi », relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ou du grade d'attaché territorial à temps complet,

- création d'un emploi de « conseiller de prévention », relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux à temps complet,

- création d'un emploi d' « assistant administratif », relevant du grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Porte-de-Savoie,
Le 25 février 2026
Le Président,



François DUNAND